

Paris, le 11 octobre 2022.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marc Leclère réélu Président de l'UNOCAM

Lors de sa réunion du 11 octobre 2022, le Conseil de l'UNOCAM a réélu à l'unanimité Marc Leclère comme président de l'UNOCAM.

Elu pour la première fois en septembre 2021 pour un an, Marc Leclère a été réélu à la présidence de l'UNOCAM pour un mandat de trois ans par les familles de complémentaires santé : Mutualité française, France Assureurs, CTIP et Régime Local d'Alsace Moselle.

Marc Leclère est président de la Mutuelle UNEO et vice-président de la Mutualité Française. Il est aussi vice-président de la Banque Française Mutualiste et d'une mutuelle d'action sociale.

A la veille d'échéances importantes notamment celle de la renégociation de la convention médicale, les fédérations de complémentaires santé font le choix de la continuité d'action au sein de l'UNOCAM.

Marc Leclère, président de l'UNOCAM : *« Je remercie les membres du Conseil de la confiance qui m'est ainsi renouvelée. Je mettrai toute mon énergie à défendre, notamment dans le champ conventionnel où des échéances importantes nous attendent, la place et la valeur ajoutée des organismes complémentaires santé. Face aux enjeux majeurs de réorganisation de l'offre de soins de premier recours, les OCAM peuvent contribuer positivement aux transformations engagées pour une juste rémunération des professionnels de santé et pour prendre le virage de la prévention ».*

Retrouvez tous les communiqués de presse sur le site : www.unocam.fr

L'UNOCAM :

Créée en 2005 à la suite de la loi réformant l'assurance maladie de 2004, l'Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie (UNOCAM), qui regroupe les principales familles de complémentaires santé – Mutualité Française, France Assureurs, CTIP, Régime Local d'Assurance maladie d'Alsace Moselle et FNIM - est un des interlocuteurs des pouvoirs publics sur l'évolution de l'Assurance maladie et de son financement. Conformément aux textes en vigueur, elle est consultée officiellement sur tout projet de texte sur ces sujets et peut participer, comme partenaire conventionnel, aux négociations avec les professions de santé aux côtés de l'Assurance maladie obligatoire (UNCAM).

Contact presse :

UNOCAM – Delphine Benda – 06 76 75 54 39 / delphine.benda@unocam.fr